

## INFOS 2BMS n° 178

### Mots clés :

**Montée de version : dernière ligne droite**

**Budgetek : les documents budgétaires sur votre smartphone !**

**Rému : comment construire une requête, épisode 3**

### Montée de version : dernière ligne droite

Mercredi 08-juil	Jeudi 09-juil	Vendredi 10 juillet	Samedi 11 juillet	Dimanche 12 juillet	Lundi 13 juillet	Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Jeudi 16 juillet
	20h00							06h00
Fermeture CHORUS aux utilisateurs								

**CHORUS sera fermé du jeudi 09 juillet – 20h00 jusqu’au jeudi 16 juillet 06h00 (heures métropole).** Les applications satellites de CHORUS : Chorus-DT (Déplacements Temporaires), CPP (Chorus Portail Pro), CFF (Chorus Factures), CHF (Chorus-Formulaires), ORME, PLACE et Diapason resteront disponibles.

L’AIFE a arrêté le périmètre fonctionnel définitif de la montée de version. A ce jour, 35 anomalies résiduelles subsistent, dont 22 susceptibles d’impacter les utilisateurs (les

autres sont purement techniques donc sans impact sur l’utilisation de Chorus). Dans ce cadre, **une nouvelle version du guide à l’usage des services du contrôle budgétaire** sera publiée le 1<sup>er</sup> juillet, reprenant notamment les anomalies identifiées, ayant des conséquences directes sur les fonctionnalités utilisées par ces services, et les échéances prévisionnelles des correctifs. **L’AIFE diffusera très prochainement un kit de démarrage sur le site Diapason**, recensant l’intégralité des anomalies connues et les dispositifs de contournement associés.

## Budgetek : les documents budgétaires sur votre smartphone !

La direction du Budget a développé une application gratuite qui permet de consulter rapidement et simplement l'ensemble des documents budgétaires soumis au vote du Parlement et leurs annexes, les circulaires budgétaires et les dernières actualités publiées sur le Forum de la performance. **Cette application est disponible sur smartphone et tablette.**

Budgetek donne accès aux différents projets de lois de finances (PLPFP, PLF, PLFR, PLR), aux lois votées (lois de programmation des finances publiques, lois de finances initiales, collectifs budgétaires, lois de règlement du budget et d'approbation des comptes), ainsi qu'à l'ensemble des documents qui leur sont annexés : PAP, RAP, jaunes budgétaires...

Elle permet également de consulter l'ensemble des circulaires budgétaires et les dernières actualités publiées sur le Forum de la performance.

**Vous pouvez télécharger Budgetek depuis les plateformes de téléchargement Appstore et Android Market :**

Télécharger Budgetek sur Googleplay 

Télécharger Budgetek sur iTunes 



## Univers INDIA-Rému : comment construire une requête, épisode 3

Cet article explique **comment élaborer un tableau croisé à partir des éléments disponibles dans la restitution** à partir de la requête construite dans les articles des Infos 2BMS n°174 et 176.

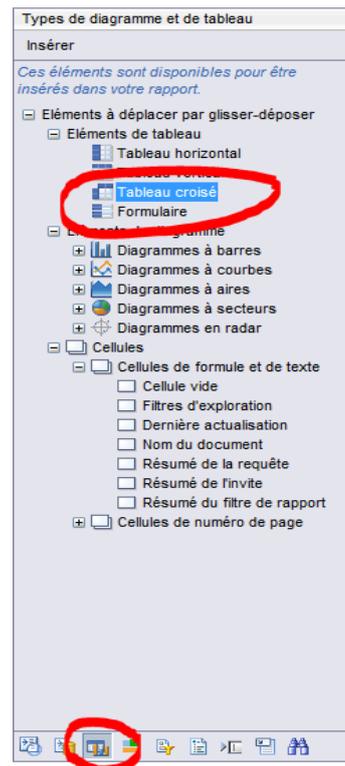
**Les éléments restitués :**

L'exécution de la requête a permis de produire le tableau suivant :

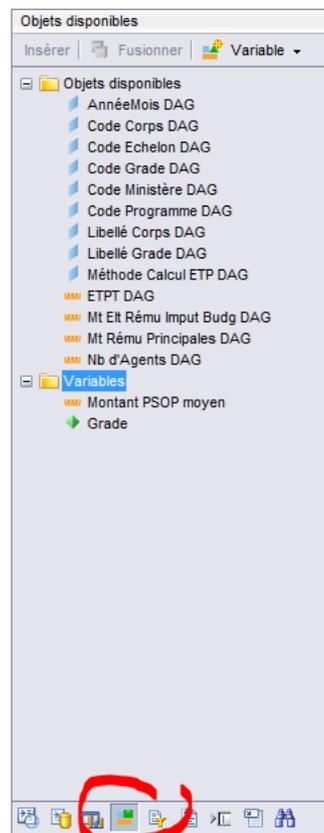
Année/Mois DAG	Corps / Emploi fonctionnel	Grade	Echelon	Type ETPT	Nbre agents	Nbre ETPT	Rémunération principale	Montant PSOP	Montant PSOP moyen
201 501	0059 PROFESSEURS AGRPGPS	01, PROFESSEUR AGREGE CN	08	I	1	1,00	3 198,78 €	6 125,18 €	6 125,18
201 501	0059 PROFESSEURS AGRPGPS	02, PROFESSEUR AGREGE HC	06	I	4	4,00	17 458,48 €	33 579,39 €	8 394,85
201 501	0499 VACATAIRES	02, INDEMNITAIRE	00	N	1	1,00	1 774,39 €	3 608,12 €	3 608,12
201 501	0500 AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	00	I	80	78,38	237 557,54 €	337 740,64 €	4 309,29
201 501	0500 AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	01	-	1	0,00	-2 061,30 €	-5 961,00 €	0
201 501	0500 AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	01	I	34	33,90	72 665,03 €	105 907,11 €	3 124,1
201 501	0500 AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	02	I	22	21,00	54 696,29 €	75 929,84 €	3 615,71
201 501	0500 AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	03	I	7	7,00	22 342,03 €	30 156,84 €	4 308,12
201 501	0500 AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	04	I	3	3,00	9 032,06 €	12 212,57 €	4 070,86
201 501	0500 AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	05	I	3	2,50	9 297,83 €	12 547,13 €	5 018,85
201 501	0500 AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	06	I	5	4,50	18 863,26 €	27 918,31 €	6 204,07
201 501	0500 AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	07	-	1	0,00	-743,78 €	-2 150,89 €	0
201 501	0500 AGENTS	01, AGENT CONTRACTUEL	07	I	1	1,00	3 748,91 €	5 029,32 €	5 029,32

Les outils disponibles sont assez proches de ceux fournis par Excel dans la construction des tableaux croisés dynamiques (TCD). Afin de ne pas faire disparaître la restitution de base, il est conseillé de constituer le tableau dans un nouvel onglet. Pour créer un nouvel onglet, cliquer sur l'onglet ouvert avec le bouton droit de la souris, et cliquer sur « insérer un rapport » ou « dupliquer un rapport ».

Pour construire le tableau croisé, deux des colonnes de gauche vont être utilisées : la colonne « type de diagramme et de tableau » permet de choisir le tableau qui va être construit. En l'occurrence, cliquer sur « tableau croisé », et faire un « glisser-lâcher » dans la fenêtre de droite. Le cadre du tableau est construit dans cette fenêtre.



Passer ensuite sur la colonne de gauche « objets disponibles » pour construire le tableau en sélectionnant les éléments qui vont le constituer.



### Construire le tableau croisé

C'est en sélectionnant les différents objets disponibles, et en les disposant dans les cases du tableau que l'on va construire le résultat de la restitution. Il sera ensuite possible de procéder à la mise en forme des rubriques pour obtenir une présentation de qualité.

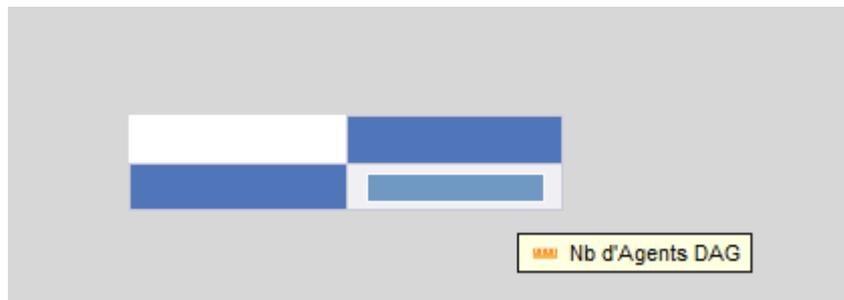
Toutes les données de base seront utilisées, ainsi que les variables calculées présentées dans le précédent article (grade et montant PSOP moyen). Avant de procéder à la construction du tableau, il est nécessaire de considérer ces rubriques, pour construire un tableau lisible, facilement utilisable, et dont l'assemblage des lignes et des colonnes permet une analyse facile et porteuse de sens.

Dans le cas présent, il est proposé :

- de mettre en ligne le corps, le grade et l'échelon ;
- de composer des colonnes superposant en premier lieu le type d'ETPT, et en second la période ;
- de reprendre tous les indicateurs, soit le montant de la rémunération principale, celui de la PSOP (coût complet), le nombre d'agents et d'ETPT, le montant moyen PSOP par ETPT.

### Conseils de mise en forme

L'insertion des indicateurs se fait par un « glisser-lâcher » dans chaque colonne. Après l'insertion de chaque nouvel indicateur, remplir le cadre d'en-tête du nom de l'indicateur, afin de ne pas créer de distorsion entre les montants et le titre affiché.



La première rubrique est créée par un « glisser-lâcher » dans le rectangle en bas à droite. Pour les suivantes, il faut les « glisser-lâcher » à droite des colonnes d'indicateurs

déjà présentes. La position de la nouvelle variable est matérialisée par le rectangle bleu à droite.



Après avoir rempli les différentes colonnes d'indicateurs, le tableau peut être enrichi des dimensions qui vont en constituer les lignes et les colonnes. Procéder d'abord à la mise en

forme des colonnes et des en-têtes (cf. le précédent article). Le tableau présente cet aspect :

	Nombre d'agents	ETPT	Rémunération principale	Montant PSOP	Montant PSOP moyen
	8 382	8 112,94	23 792 222,97	48 338 752,44	5 958,23

Les colonnes de gauche sont constituées de la même façon, par un « glisser-lâcher » dans les rectangles à gauche du tableau. Le tableau produit est très semblable à celui élaboré dans

le précédent article. **La différence importante est qu'il va être possible d'ajouter des dimensions au-dessus des colonnes d'indicateurs.**

Corps	Grade	Ech	Nombre d'agents	ETPT	Rémunération principale	Montant PSOP	Montant PSOP moyen
0059	01, PROFESSEUR AGREGE CN	08	3	3	9 596,34	18 375,55	6 125,18
0059	02, PROFESSEUR AGREGE HC	06	12	12	52 375,44	100 738,18	8 394,85
0499	02, INDEMNITAIRE	00	2	2	3 548,78	7 216,32	3 608,16
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	00	247	240,78	720 019,25	1 025 617,83	4 259,65
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	01	101	99,7	214 423,96	297 482,18	2 983,77
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	02	64	62	169 107,89	264 737,09	4 269,95
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	03	25	22,5	65 828,62	85 479,99	3 799,11
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	04	7	7	21 035,33	28 464,05	4 066,29
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	05	11	9,5	35 511,64	47 913,03	5 043,48
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	06	15	13,5	56 589,78	86 234,26	6 387,72
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	07	4	3	10 502,95	12 937,07	4 312,36
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	10	1	0	-902,97	-2 611,26	0
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	12	3	3	11 404,38	15 403,17	5 134,39
0543F		02	6	6	31 679,14	77 255,39	12 875,9
0543F		03	3	3	16 330,62	41 331,34	13 777,11
0598	07, ADJ.TEC.RECH.FORM.2C	01	3	2,4	3 860,13	5 346,99	2 227,91
0647	08, PROF.AGREGE CN ENS.P	07	6	6	17 937,99	34 295,56	5 715,93
0647	08, PROF.AGREGE CN ENS.P	10	3	3	10 985,28	21 035,19	7 011,73
0694F		03	3	3	10 861,11	24 411,44	8 137,15

Ajout des dimensions croisées : « glisser-lâcher » les dimensions « année-mois » puis

« méthode calcul ETPT » sur le bord haut d'une des colonnes d'indicateurs.

Corps	Grade	Ech	Nombre d'agents	ETPT		Rémunération principale
				Année	Mois DAG	
0059	01, PROFESSEUR AGREGE CN	08	3	3	3	9 596,3
0059	02, PROFESSEUR AGREGE HC	06	12	12	12	52 375,4
0499	02, INDEMNITAIRE	00	2	2	2	3 548,7
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	00	247	240,78	240,78	720 019,2
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	01	101	99,7	99,7	214 423,9
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	02	64	62	62	169 107,8
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	03	25	22,5	22,5	65 828,6
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	04	7	7	7	21 035,3
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	05	11	9,5	9,5	35 511,6
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	06	15	13,5	13,5	56 589,7

**Le tableau croisé est désormais constitué, il ne reste plus qu'à procéder à la mise en forme,** en attribuant un format aux en-têtes de colonne, en les fusionnant et les centrant (pour

les besoins de la présentation, les valeurs d'invites ont été limitées à deux mois, et aux types d'ETPT « I », « N » et « T »).

Corps	Grade	Ech	I					I					N				
			201 501					201 502					201 501				
			Nombre d'agents	ETPT	Rémunération principale	Montant PSOP	Montant PSOP moyen	Nombre d'agents	ETPT	Rémunération principale	Montant PSOP	Montant PSOP moyen	Nombre d'agents	ETPT	Rémunération principale	Montant PSOP	Montant PSOP moyen
0059	01, PROFESSEUR AGREGÉ CN	08	1	1	3 198,78	6 125,18	6 125,18	1	1	3 198,78	6 125,18	6 125,18					
0059	02, PROFESSEUR AGREGÉ HC	06	4	4	17 458,48	33 579,39	8 394,85	4	4	17 458,48	33 579,39	8 394,85					
0499	02, INDEMNITAIRE	00											1	1	1 774,39	3 608,12	3 608,12
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	00	80	78,38	237 557,54	337 740,64	4 309,29	83	81,05	243 227,7	344 094,65	4 245,46					
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	01	34	33,9	72 665,03	105 907,11	3 124,1	34	33,9	72 671,9	99 493,93	2 934,92					
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	02	22	21	54 696,29	75 929,04	3 615,71	20	19,5	56 506,5	110 004,85	5 641,27					
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	03	7	7	22 342,03	30 156,84	4 308,12	9	8	24 768,01	33 493,86	4 186,73					
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	04	3	3	9 032,06	12 212,57	4 070,86	3	3	9 032,06	12 212,57	4 070,86					
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	05	3	2,5	9 297,83	12 547,13	5 018,85	3	2,5	9 297,83	12 547,13	5 018,85					
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	06	5	4,5	18 863,26	27 918,31	6 204,07	5	4,5	18 863,26	27 918,32	6 204,07					
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	07	1	1	3 748,91	5 029,32	5 029,32	1	1	3 748,91	5 029,32	5 029,32					
0500	01, AGENT CONTRACTUEL	12	1	1	3 801,46	5 134,39	5 134,39	1	1	3 801,46	5 134,39	5 134,39					
0543F		02	2	2	10 057,19	30 600,82	15 300,41	2	2	9 827,51	21 481,49	10 740,75					
0543F		03	1	1	5 443,54	13 777,11	13 777,11	1	1	5 443,54	13 777,12	13 777,12					
0598	07, ADJ.TEC.RECH.FORM.ZC	01	1	0,8	1 286,71	1 782,33	2 227,91	1	0,8	1 286,71	1 782,33	2 227,91					
0647	08, PROF.AGREGE CN ENS.P	07	2	2	5 979,33	11 431,85	5 715,93	2	2	5 979,33	11 431,85	5 715,93					
0647	08, PROF.AGREGE CN ENS.P	10	1	1	3 661,76	7 011,73	7 011,73	1	1	3 661,76	7 011,73	7 011,73					
0694F		03	1	1	3 620,37	8 137,14	8 137,14	1	1	3 620,37	8 137,15	8 137,15					
0694F		04	1	1	3 593,09	8 028,93	8 028,93	1	1	3 593,09	8 028,93	8 028,93					
0694F		05	1	1	3 802,05	8 390,22	8 390,22	1	1	3 802,05	8 390,23	8 390,23					
0694F		06	1	1	3 940,36	8 952,41	8 952,41	1	1	3 940,36	8 952,41	8 952,41					
0695F		02	3	3	10 398,17	24 147,73	8 049,24	3	3	10 398,17	24 147,76	8 049,25					

Comme tous les résultats de restitutions, le rapport peut être exporté, au format Excel par exemple, sans transformation complémentaire. Enfin, ne pas oublier d'enregistrer la requête, pour une utilisation ultérieure.

Ainsi, le résultat pourra être automatiquement rafraîchi, sans avoir à reconstruire la requête ou un tableau croisé dynamique.

📞 En cas de besoin d'assistance vous pouvez contacter le bureau 2BMS et/ou envoyer un mail à : [chorusine-budget@finances.gouv.fr](mailto:chorusine-budget@finances.gouv.fr)



L'Équipe d'Infos 2BMS